

Radar du marché

Les négociations engagées dans le cadre du différend commercial entre les Etats-Unis et la Chine semblent s'enlisir. Le président Donald Trump menace d'augmenter les taxes douanières de 10 à 25% sur 200 milliards de dollars US de marchandises.



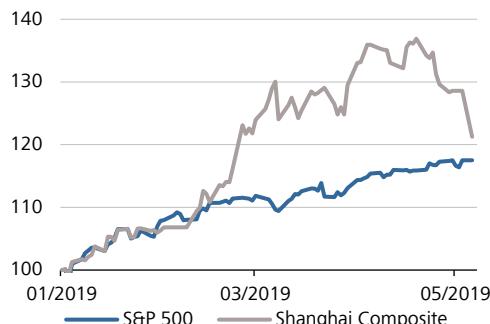
MESSAGES CLÉS

- 1 En fait, les taxes douanières des Etats-Unis sur les importations chinoises auraient dû augmenter dès fin janvier 2019, mais cette mesure a été reportée en raison des négociations en cours.
- 2 Visiblement, les négociations s'enlisent et le président Donald Trump menace désormais d'augmenter les taxes de 10 à 25% à compter du 10 mai.
- 3 Jusqu'à il y a peu encore, les acteurs du marché tablaient sur une résolution rapide du conflit. L'absence d'accord pèserait sur les marchés des actions. Nous conservons une position défensive.



GRAPHIQUE SUR LE THÈME

Potentiel de corrections radicales accrue
S&P 500 et indice Shanghai Composite, indexés



Source: Bloomberg

Ces derniers jours, le marché des actions chinois a déjà subi des corrections et perdu une partie des gains de cours réalisés depuis le début de l'année. Même dans les pays industrialisés, où de nombreux indices se sont rapprochés de leurs sommets historiques, nous percevons toujours un besoin de consolidation à court terme.

Les Etats-Unis et la Chine ont entamé des négociations commerciales depuis janvier 2019. L'année dernière, les deux pays se sont mutuellement appliqués des droits de douane spécifiques. À l'heure actuelle, près de la moitié des produits chinois importés aux Etats-Unis sont surtaxés. En décembre 2018, à l'occasion du sommet du G20 en Argentine, les deux pays étaient convenus d'une trêve provisoire et avaient décidé d'entamer des négociations. Pour les Etats-Unis, il s'agit avant tout de réduire leur déficit commercial face à la Chine, entre autres en améliorant l'accès au marché et la protection contre le piratage des produits et le vol de technologies. Les sanctions douanières déjà introduites devaient maintenir la pression sur la Chine. Il y a peu encore, une solution semblait tangible et les deux parties avaient évoqué d'importants progrès et une résolution imminente du conflit.

Mais manifestement, les négociations se sont enlisées. Dans un tweet d'hier, Trump s'est dit prêt à augmenter les taxes de 10 à 25%, et ce dès vendredi prochain (le 10 mai). Reste à savoir s'il s'agit «simplement» d'une nouvelle menace incisive contre la Chine pour parvenir enfin à un accord ou si cette mesure est déjà actée, traduisant l'échec des négociations. On peut au moins douter que la séance de négociations prévue pour cette semaine aux Etats-Unis aura bien lieu.

La dernière annonce de Trump n'est pas une bonne nouvelle. En effet, les marchés des actions ont déjà pris en compte une résolution du conflit. Si ce «deal» venait à échouer et que les Etats-Unis surtaxaient bien 200 milliards de marchandises en plus, cela entraînerait de nets revers des cours sur les marchés financiers. Cela impliquerait aussi des mesures de représailles de la Chine, telles qu'une dépréciation du renminbi chinois par exemple, ou de nouvelles représailles douanières. La dégradation de cette situation douanière aurait dans tous les cas des répercussions internationales et freinerait sensiblement la croissance économique mondiale.

Nous avons plusieurs fois mis en garde sur le fait que les risques d'échec des négociations persistaient et que les marchés financiers étaient un peu trop optimistes sur le sujet. En outre, le thème du conflit commercial reste d'actualité, car même si les Etats-Unis et la Chine trouvaient un accord – l'Europe serait la prochaine cible visée par Donald Trump (sur les questions des droits de douane automobiles et du marché agricole).

Le tweet du président américain coûtera donc rapidement des milliards de dollars américains. Ainsi les futures américaines ont-elles réagi à cette annonce sur Twitter par des déclinaisons de plus de 2% en une nuit. La bourse chinoise a démarré la semaine avec des pertes de cours dépassant parfois les 5%. Les bourses européennes ont elles aussi enregistré des pertes. Ces récentes évolutions nous confortent dans un positionnement un peu «plus défensif» dans le cadre de notre allocation tactique d'actifs. Une consolidation sur le marché des actions au cours des prochaines semaines nous semble probable compte tenu de l'excellente performance depuis le début de l'année et des schémas saisonniers.

Matthias Geissbühler, CFA, CMT
CIO Raiffeisen Suisse

RAIFFEISEN

Editeur

Raiffeisen Suisse CIO Office
Raiffeisenplatz
9001 St-Gall
ciooffice@raiffeisen.ch

Internet

www.raiffeisen.ch/web/placer

Conseil

Contactez votre conseiller ou votre Banque Raiffeisen
locale: www.raiffeisen.ch/web/ma+banque

Autres publications

Vous trouvez cette publication ainsi que d'autres publications Raiffeisen sous le lien ci-après:
www.raiffeisen.ch/rch/fr/qui-sommes-nous/publications/marches-et-opinions/publications-research.html

Mentions légales

Ce document n'est pas une offre.

Les contenus de cette publication sont fournis à titre d'information exclusive-
ment. Ils ne constituent donc ni une offre au sens juridique, ni une incitation
ou recommandation d'achat ou de vente d'instruments de placement. La pu-
blication ne constitue ni une annonce de cotation ni un prospectus d'émission
au sens des art. 652a ou 1156 CO. L'intégralité des conditions déterminantes
ainsi que le détail des risques inhérents à ce produit figurent dans les docu-
ments de vente correspondants juridiquement contraignants (par ex. le pros-
pectus, le contrat de fonds). En raison de restrictions légales en vigueur dans
certains Etats, les présentes informations ne sont pas destinées aux ressortis-
sants ou aux résidents d'un Etat dans lequel la distribution des produits décrits
dans cette publication est limitée. La présente publication n'a pas pour voca-
tion de fournir au lecteur un conseil en placement ni à l'aider à prendre ses
décisions en matière d'investissement. Des investissements dans les place-
ments décrits ici ne devraient être effectués que suite à un conseil à la clientèle
et/ou à un examen minutieux des documents de vente obligatoires. Toute dé-
cision prise sur la base des présents documents l'est au seul risque de l'inves-
tisseur lui-même. Par ailleurs, nous vous prions de vous référer à la brochure
«Risques particuliers dans le négoce de titres». La performance indiquée se
base sur des données historiques ne permettant pas d'évaluer l'évolution pré-
sente ou future de la valeur. Les éventuelles commissions et coûts prélevés lors
de l'émission et le rachat des parts n'ont pas été pris en considération dans le
calcul des données de performance présentées.

Exclusion de responsabilité

Raiffeisen Suisse fait tout ce qui est en son pouvoir pour garantir la fiabilité
des données présentées. Cependant, Raiffeisen Suisse ne garantit pas l'actua-
lité, l'exactitude ou l'exhaustivité des informations divulguées dans la présente
publication. Raiffeisen Suisse décline toute responsabilité liée aux pertes ou
dommages éventuels (directs, indirects et consécutifs) qui seraient causés par
la diffusion de la présente publication ou des informations qu'elle contient, ou
qui seraient en rapport avec sa distribution. Elle n'est surtout pas responsable
des pertes résultant des risques inhérents aux marchés financiers. Il appartient
au client de s'informer des éventuelles conséquences fiscales. Selon l'Etat de
résidence, les conséquences fiscales sont susceptibles de varier. Raiffeisen
Suisse et les Banques Raiffeisen déclinent toute responsabilité des consé-
quences fiscales éventuelles découlant de tout achat de titres.

Directives visant à garantir l'indépendance de l'analyse financière

La présente publication a été élaborée par Raiffeisen Suisse et n'est pas le ré-
sultat d'une analyse financière. Les «Directives visant à garantir l'indépendance
de l'analyse financière» de l'Association suisse des banquiers (ASB) ne s'appli-
quent donc pas à la présente publication.

RAIFFEISEN